

Le cadre général

- Objectif : mettre à disposition des acteurs locaux des données pour toutes leurs analyses locales dans le domaine de l'énergie
- Modalités définies dans la loi de transition énergétique (LTECV) et des textes d'application de juillet 2016
- Une mise en œuvre progressive (jusqu'en 2021)
- Des données locales diffusées :
 - Depuis la fin de l'année 2016
 - Sur les millésimes 2008 à 2016
 - Sur le site du SDES, en libre accès pour tous



Ce qui est mis à disposition

- Deux énergies : électricité et gaz
- Des données à l'IRIS ou à la commune
- Trois types de variables :
 - Le volume de consommation
 - Le nombre de points de livraison
 - La part de la consommation télérelevée
- Répartition en 5 secteurs :
 - Résidentiel, agriculture, industrie, tertiaire, non affecté
- Des données protégées dans le résidentiel
 - Pas de données de moins de 11 points de livraison ou inférieures ou égal à 200 MWh.



Exemple de donnée

Nom Région	Code Département	Nom Département	Code EPCI	Nom EPCI	Code INSEE	Nom Commune	Code IRIS	IRIS
CENTRE	45	LOIRET	244500468	CA Orléans Val de Loire (Agglo)	45234	ORLEANS	452340702	Argonne-Champ Chardon-Fontaine-Nécotin
Nombre de PDL - Résidentiel	Nombre de PDL - Tertiaire	Nombre de PDL - Industrie	Nombre de PDL - Agriculturer	Nombre de PDL - Non Affecté	Total - Nombre de PDL			
1 231	4	1	1	1	1 238			
Données de consommations - Résidentiel	Données de consommations - Tertiaire	Données de consommations - Industrie	Données de consommations - Agriculturer	Données de consommations - Non Affecté	Total - Données de consommations			
25 468	3 351	462	916	206	30 402			
% télérelevé - Résidentiel	% télérelevé - Tertiaire	% télérelevé - Industrie	% télérelevé - Agriculturer	% télérelevé - Non Affecté				
2%	100%	100%	100%	100%				

